

Procès-verbal de l'Assemblée Générale De l'Association Blokart-Team France 26 Septembre 2009 – Berck-Plage

17 Présents : Yann GOENVEC, Bruno CAUMARTIN, Jérôme COTTET, Martin FAISANT, Jean-François FAISANT, Bruno BERRY, Guillermo SAGASTI, Hervé PERROT, Jean-Marc BRINCDEJONC, Alain LECOINTRE, Franck ALICOT, François RIBAUD DE GINESTE, Marie-Christine RIBAUD DE GINESTE, Yves POINSOT, Alban FENAIN, Régis THOUËMENT, Tanguy GOENVEC

Excusés – Procuration transmises : Michel SORIANO, Titouan GOENVEC, Serge PELLETIER

Le Président, Yann GOENVEC, déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte à 17h45.

Yann GOENVEC remercie les adhérents présents et les nouveaux venus, toujours les bienvenus.

Rapport Moral

Le Président expose le rapport moral de l'année écoulée.

Le nombre d'adhérents au BTF est en progression constante pour sa 3^{ème} année d'existence, avec 30 adhérents.

En comparaison avec l'année précédente, le nombre de rassemblements Blokart a été multiplié par 2.

4 Grand Prix ont été programmés, 3 ont été courus + 1 non couru par manque de vent.

1 rassemblement amical, le WEB, a remporté un très franc succès et permis de rassembler un nombre plus important de nouveaux pilotes.

1 week-end Warm-Up a rassemblé 12 pilotes à Penthievre et relancé la saison sportive.

Le BTF salue la tentative d'Alain LECOINTRE dans l'organisation du Raid de Granville. Malgré le peu de participants, le BTF encourage Alain à renouveler cette organisation.

Les pilotes du BTF ont également été présent sur d'autres événements promotionnels comme les 5 heures de Berck (moitié des effectifs était des Blokart) et le Fun Races d'Omaha Beach.

L'année écoulée a également vu apparaître de difficultés relationnelles entre certains membres. Yann GOENVEC, en sa qualité de Président et webmaster, a décidé de suspendre le forum du site dans sa version initiale. Le nouveau forum nous permet dorénavant d'identifier tous les intervenants. Son succès et les nouvelles inscriptions journalières confirment les choix faits.

Le BTF a par ailleurs communiqué vers ses membres, à travers 7 à 8 newsletters.

Rapport Sportif

Le circuit CNP (Classement National des Pilotes) mis en place par la FFCV a permis d'établir ce classement dans les 2 séries Blokart.

Le CNP 2008-2009 compte 32 pilotes.

Le classement est toujours en attente de validation auprès de la FFCV. De la même façon, les titres de Champions de France n'ont pas été décernés par la FFCV qui n'a, à ce jour, pas pris contact avec le BTF ni les destinataires de cette reconnaissance sportive.

Les pilotes du BTF ont par ailleurs largement participé aux évènements internationaux de la classe IBRA Blokart :

BOBCO (Oostend) :

Production Light (5 coureurs) :

1° Charles PELLETIER (11 ans)

2° Delphine GOENVEC (11 ans)

Performance Heavy (11 pilotes) :

1° Philippe LACOSTE

2° Jérôme COTTET Performance Heavy 1st Philippe LACOSTE 2nd Jérôme COTTET

WORLDS – Championnat du Monde Blokart (Papamoa New Zealand Septembre 2008) : Performance Heavy 11^{ème} Jérôme COTTET

European Blokart Champ (Danemark)

Bruno BERRY intervient pour comparer l'effectif de notre CNP avec d'autres classes. Sur l'année écoulée, l'effectif de notre CNP est plus important que celui des classes 7 et Standard. Nous pouvons donc être fiers et sereins quand à nos positions et à la vie de la classe Blokart.

François Ribaud de Gineste intervient sur le potentiel de développement que représente l'In-Land pour notre pratique.

Jérôme COTTET répond que des pistes et sites existent potentiellement. Nous avons des contacts réguliers avec ces sites. Il nous faut changer les esprits (valoriser la pratique sur bitume et ses intérêts) et organiser un premier évènement majeur.

Rapport Comptable et Financier

Bruno CAUMARTIN, Trésorier de l'Association, prend la parole et distribue les éléments comptables de l'exercice écoulé.

Les licences et cotisations représentent les plus importantes rentrées financières.

Les charges principales sont les licences reversées à la FFCV et l'affiliation à la FFCV.

L'association ne bénéficie d'aucune subvention ou aide publique.

Dans les actions menées par le BTF :

Le WEB a été positif.

Le GP de Leucate a rapporté 1180 Euros pour 1334 Euros de frais. Ce dépassement est dû à la prise en charge des arbitres FFCV (repas, hébergement), au frais de médecin (250 Euros) et au désistement au dernier moment de 5 Espagnols.

Malgré l'organisation 100% BTF du fait du désistement du CVCL et de la FFCV, ce GP a pu se réaliser grâce aux arbitres FFCV et à leurs épouses que nous remercions encore ici.

Il apparaît de cette organisation les enjeux financiers et les difficultés d'organiser par nous-mêmes ce genre d'évènement. Il révèle aussi notre capacité à auto-gérer ces organisations.

Le solde positif de l'exercice est de 609 Euros, ce qui constitue le fond de roulement minimum nécessaire au fonctionnement de l'association. Bruno CAUMARTIN recommande de conserver ce montant pour le fonctionnement et soumet au vote de l'assemblée cette décision.

Décision approuvée à l'unanimité.

Ces rapports moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité.

Projet FFCV Mini-Char

Yann GOENVEC souhaite maintenant informer l'assemblée sur le projet mini-char de la FFCV, des conséquences sur notre vie sportive et des positions prises par le Bureau au cours de l'année.

Fin Juin 2009, nous découvrons le projet de calendrier FFCV 2010. Il est intégré le Blokart dans une classe mini-char. De ce fait, la colonne Blokart disparaît.

Par ailleurs, nous découvrons que Benoît BITON, Vice-Président de la FFCV, a demandé à la FISLY de reconnaître la classe Blokart sans notre consentement, ni même notre information lors d'un Council du 20 Juin 2009.

Nous nous étonnons auprès du Bureau de la FFCV de ces décisions peu compréhensibles, peu opportunes pour cette 2^{ème} saison et sans concertation ni interrogation de l'association de classe, ni même des pilotes.

Nous demandons par courrier début Juillet une rencontre avec les élus FFCV avant fin Juillet.

Parallèlement, le Bureau du BTF a demandé à la FFCV :

- De proroger la possibilité pour le BTF de délivrer des licences, rappelant que la majorité des pilotes Blokart sont des électrons libres et sont mobiles d'un spot à l'autre, sans attache géographique particulière.
- Des GP mieux répartis dans l'année et en phase avec le calendrier international auquel de nombreux pilotes Français participent.
- Une exception à la règle RIRC concernant l'âge et le niveau technique minimum pour la participation à un GP Blokart, notre expérience ayant prouvé le peu d'intérêt à l'application de ces règles pour notre support.

La position du bureau s'est par ailleurs clairement exprimée :

- Nous saluons la création du mouvement mini-char au sein de la FFCV mais nous ne souhaitons pas de confusion avec notre support : le Blokart est une classe à part entière.
- Nos règles de course (IBRA modifiées EBA) doivent être connues et appliquées sur nos courses pour être en phase avec le reste du mouvement international Blokart.
(François Ribaud de Gineste : D'autant plus que ces règles EBA ne sont pas en opposition avec les règles RIRC.)
- Suite aux expériences du GP du Marquenterre, nous refusons de participer à des compétitions partagées avec d'autres classes.

Suite à 2 courriers recommandés à la FFCV et à son Président pour exprimer nos positions et nos demandes, le Bureau n'a reçu au 15 Septembre aucune réponse.

La note d'informations de la FFCV rédigée par le DTN à propos des mini-chars (version mi-Septembre) est diffusée aux présents. Cette note confirme la volonté de la FFCV d'organiser des manches Blokart alternativement avec des manches mini-chars et des manches Classe 7. Elle confirme aussi l'absence de recul des rédacteurs sur notre support, la méthode et l'absence de jauge.

Intervention de certains pilotes : ils expriment par ailleurs leurs mécontentements de devoir ne rouler qu'une manche sur trois, au regard des distances parcourues.

Une conversation téléphonique mi-Septembre entre Yann GOENVEC, Président du BTF, et Bernard FAUCON, Président de la FFCV, conduit à un blocage de la part de ce dernier sur nos 3 griefs principaux.

S'ensuit une discussion :

FRDG (François RIBAUD de GINESTE) : une classe est définie par la FISLY.

Hervé PERROT : Si la FISLY n'a pas reconnu la classe Blokart, alors cette classe n'existe pas au sens des règles de la FFCV et de la FISLY.

FRDG : Nous devons nous poser la question du pouvoir délégué à la FFCV par l'Etat. Chacun a la liberté d'association en France et également la liberté d'adhérer.

La FFCV a reçu délégation pour développer la pratique compétitive et sportive du char à voile en France. Elle n'a pas de mission de réglementer la pratique.

Jérôme COTTET : Les règles du Blokart étant définies par l'IBRA et appliquées dans le reste du Monde sur les autres rencontres Blokart, nous devons en France appliquer ces mêmes règles, au risque de nous isoler et de ne pas être compétitif sur le plan sportif. D'autant que ce règlement IBRA modifié par l'EBA est entièrement compatible avec les règles du RIRC.

Yann GOENVEC reprend la parole et aborde les perspectives de la nouvelle saison 2010.

En 2006, il a été convenu d'un rapprochement FFCV et BTF, négocié avec Christophe ROGER que nous remercions ici vivement.

Il a été convenu en 2006 d'une période d'observation réciproque, la nécessité de ce rapprochement n'étant pas prouvé du point de vue du BTF d'une part, les discussions précédentes avec la FFCV ne nous satisfaisant pas entièrement d'autre part (application forcée du RIRC, non-intégration des pilotes handis sur les courses Blokart, etc...).

Après 2 années de collaboration (forte implication des élus BTF dans la vie fédérale), nous constatons que :

- Nous n'avons pas besoin de la FFCV pour notre développement, ni pour l'organisation de rassemblements (GP Leucate, Web sont des exemples de notre capacité et de notre autonomie)
- Depuis 2008, le Bureau a dépensé énormément d'énergie à essayer de concilier et d'expliquer à la FFCV, sans résultat (âge et niveau minimum pour participer à un GP Blokart, explication systématique de nos règles et besoins à chaque GP, intégration des handis, mépris général, etc...)
- Les conditions d'organisation des GP par la FFCV a entraîné une désaffection de certains pilotes Français et de tous les pilotes étrangers, habitués à venir dans le passé.

Yann GOENVEC souligne les absences de Bernard FAUCON, Benoît BITON et Richard CARLON qui avaient souhaité s'inviter à notre AG et qui ont décliné quelques heures auparavant leur venue.

Jérôme COTTET explique que le point bloquant était jusqu'ici la couverture assurance des pilotes. C'était aussi une des raisons de rapprochement avec la FFCV.

Nous avons donc travaillé avec un courtier « La compagnie du sport » à l'élaboration d'une couverture assurance. Travaillant avec MMA, la même compagnie que la FFCV, nous avons demandé des garanties 1 fois et demi supérieures à ce que propose la FFCV afin de nous garantir une parfaite couverture.

La Compagnie du Sport nous propose une assurance RC à environ 20 Euros par an et par pilote.

Nous travaillerons par la suite à une garantie matériel.

Guillermo SAGASTI demande si on peut participer à un rassemblement organisé par un club FFCV ?

Jérôme COTTET répond qu'à priori et à l'instar de l'accueil des pilotes étrangers non licenciés FFCV mais assurés par ailleurs, l'accueil d'un pilote non licencié FFCV mais prouvant de sa couverture BTF est possible.

Nous demanderons confirmation à l'assureur de la FFCV, Marc AYMONIER.

Par ailleurs, un pilote peut être licencié FFCV et adhérent sans assurance BTF, cette assurance étant optionnelle.

Les décisions suivantes sont soumises au vote de l'assemblée générale :

- Nous décidons de refuser le projet mini-char de la FFCV et ses conséquences sur le Blokart
- Nous sortons du calendrier fédéral national
- Quitus quant à la position prise par le bureau du BTF vis-à-vis de la FFCV
- Quitus pour l'assurance BTF avec la Compagnie du Sport, tel qu'exposé.

Décisions approuvées à l'unanimité des présents.

Il est par contre précisé que le BTF reste l'Association de classe Blokart, représentante du mouvement en France vis-à-vis des autres instances sportives, et notamment de la FFCV.

Adhésion et assurance

Yann GOENVEC et Bruno CAUMARTIN propose de perpétuer l'adhésion 2010 à 20 Euros sur le système déjà existant. L'assurance coutera 30 Euros mais sera optionnelle.

La décision est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

Représentation de la France au sein de l'European Blokart Association EBA

Yann GOENVEC explique que chaque pays doit être représenté à l'EBA. En tant que Président du BTF, Yann GOENVEC soumet au vote de l'Assemblée sa représentation pour la France. Il pourra être suppléé, en cas de besoin, par tout membre désigné par lui.

Soumis au vote : accepté à l'unanimité.

Un email de confirmation sera envoyé au Chairman de l'EBA, Nico BOEL.

Calendrier 2010 :

Yann GOENVEC et Jérôme COTTET proposent de constituer un calendrier avec une fréquence de rassemblements mensuels.

Les dates et/ou rassemblements suivants sont proposés :

- Web à Cherrueix en Mars
- Penthievre en Mai ou en lieu de repli.
- Leucate en Juin si nous trouvons un relai d'organisation sur place (Michel SORIANO sera sollicité)
- In-Land à Oléron (date à définir)
- Berck Blokart Cup en Septembre 2010 (à caler en respectant les dates des Worlds 2010)
- In-Land à Saint-Malo (dates à définir)
- Sud de la Baie de Somme (date à définir)
- Raid Barneville en Mai ou Juin

Le BTF regrette d'ailleurs l'absence des pilotes à la première tentative d'organisation d'Alain LECOINTE. Alain est par ailleurs remercié pour cette initiative et vivement encouragé pour la renouveler.

Acquisition d'un système de chronométrage électronique

Cette organisation autonome se fera la plupart du temps sans l'appui des bénévoles et des moyens des clubs locaux. Cela implique un investissement dans un système électronique de chronométrage, identique à celui déjà utilisé depuis 2005 en Belgique et en Nouvelle-Zélande.

Bruno CAUMARTIN et Jérôme COTTET ont étudié depuis 1 an les différentes solutions techniques proposées. L'investissement est évalué à 3000 Euros environ, formation comprise et nous permettrait des organisations plus légères.

Nous lançons à cette occasion une souscription pour nous permettre d'investir dans ce système rapidement.

Différents membres expriment leur souhait de participer sous différentes formes à cette souscription.

Commission Blokart Handi

Franck ALICOT a été élu au sein du Comité Directeur de la FFCV et désigné en charge de sa commission handi. Il déplore le manque d'implication et l'indifférence de la FFCV dans ce mouvement, malgré la convention d'objectifs initiale et le loupé de l'HANDURO de Berck au mois de Juin 2009.

Il accepte la mission au sein du BTF de développer ce mouvement et expose ses pistes :

- Elargir la pratique en informant sur la possibilité à d'autres handis de pratiquer le Blokart au sein de l'association.

- Organiser un évènement In-land plus à destination des publics handis, tout en continuant cette mixité.
- Organiser des évènements dans notre calendrier national qui soient systématiquement accessibles aux handis.

Intégration acceptée à l'unanimité.

Commission sportive

Afin de renforcer l'équipe du BTF, Hervé PERROT est proposé pour prendre en charge la commission sportive du BTF.

Son rôle sera, entre autres, de travailler sur les règles de courses EBA, les diffuser, etc...

Il sera le référent de la jauge, en coordination avec Jérôme COTTET.

Il aura également en charge la gestion du classement des pilotes du BTF.

Intégration acceptée à l'unanimité.

Délégués par région

Hervé PERROT propose la création de délégués régionaux du BTF chargés de fédérer localement les pilotes. Il sera le contact privilégié des pilotes cherchant un contact localement.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Se proposent et sont désignés :

Bretagne-Nord

Hervé PERROT

Pays de Loire

Régis THOUEMENT

Méditerranée

Michel SORIANO (si accord de sa part)

Est

Franck ALICOT

Paris et RP

Yves POINSOT

Nord

Bruno BERRY

Modifications à venir

Un statut de club membre (personne morale) sera créé pour permettre aux clubs qui nous accueillent d'adhérer à l'association et de se fédérer. Ceci implique une modification des statuts de l'association lors d'une AGE dont la date reste à définir.

Sur ces décisions, Yann GOENVEC et le Bureau remercient de leur présence tous les membres et les nouveaux venus. Nous espérons que 2010 sera une excellente année pour le Blokart en France.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 19h30.